

Technical and Bibliographic Notes / Notes techniques et bibliographiques

The Institute has attempted to obtain the best original copy available for filming. Features of this copy which may be bibliographically unique, which may alter any of the images in the reproduction, or which may significantly change the usual method of filming, are checked below.

L'Institut a microfilmé le meilleur exemplaire qu'il lui a été possible de se procurer. Les détails de cet exemplaire qui sont peut-être uniques du point de vue bibliographique, qui peuvent modifier une image reproduite, ou qui peuvent exiger une modification dans la méthode normale de filmage sont indiqués ci-dessous.

- Coloured covers/
Couverture de couleur
- Covers damaged/
Couverture endommagée
- Covers restored and/or laminated/
Couverture restaurée et/ou pelliculée
- Cover title missing/
Le titre de couverture manque
- Coloured maps/
Cartes géographiques en couleur
- Coloured ink (i.e. other than blue or black)/
Encre de couleur (i.e. autre que bleue ou noire)
- Coloured plates and/or illustrations/
Planches et/ou illustrations en couleur
- Bound with other material/
Relié avec d'autres documents
- Tight binding may cause shadows or distortion along interior margin/
La reliure serrée peut causer de l'ombre ou de la distorsion le long de la marge intérieure
- Blank leaves added during restoration may appear within the text. Whenever possible, these have been omitted from filming/
Il se peut que certaines pages blanches ajoutées lors d'une restauration apparaissent dans le texte, mais, lorsque cela était possible, ces pages n'ont pas été filmées.

- Coloured pages/
Pages de couleur
- Pages damaged/
Pages endommagées
- Pages restored and/or laminated/
Pages restaurées et/ou pelliculées
- Pages discoloured, stained or foxed/
Pages décolorées, tachetées ou piquées
- Pages detached/
Pages détachées
- Showthrough/
Transparence
- Quality of print varies/
Qualité inégale de l'impression
- Continuous pagination/
Pagination continue
- Includes index(es)/
Comprend un (des) index

Title on header taken from: /
Le titre de l'en-tête provient:

- Title page of issue/
Page de titre de la livraison
- Caption of issue/
Titre de départ de la livraison
- Masthead/
Générique (périodiques) de la livraison

Additional comments: /
Commentaires supplémentaires:

This item is filmed at the reduction ratio checked below /
Ce document est filmé au taux de réduction indiqué ci-dessous.

10X	12X	14X	16X	18X	20X	22X	24X	26X	28X	30X	32X
						✓					

LA

SEMAINE RELIGIEUSE

DE QUÉBEC

Messes pour les défunts

Malgré les protestations du cœur, les morts, hélas ! ne sont que trop souvent oubliés ! L'Église seule, qui est la meilleure des mères, n'oublie jamais ses enfants, même après leur mort. Faisons comme elle et n'oublions pas nos chers défunts.

Une première messe est dite le jour même de l'enterrement. La douleur étant dans toute sa vivacité, plus ferventes doivent être les supplications pour le soulagement du défunt.

Puis, il y a la messe du troisième jour. Nous souhaitons au trépassé qu'il sorte du purgatoire après trois jours, comme le Sauveur est ressuscité trois jours après sa mort.

La messe du septième jour, jour de repos pour le Seigneur après la création, et jour de repos pour l'homme, sollicite aussi pour l'âme de ce défunt le repos dans le ciel après six jours d'expiation dans le purgatoire.

Celle du trentième jour a pour but d'imiter Joseph pleurant trente jours la mort de son père Jacob, et les Hébreux qui, pendant trente jours aussi, ont gardé le deuil en souvenir de la mort de Moïse.

Enfin, nous avons les messes anniversaires. Comment, chaque année, pourrions-nous ne pas nous souvenir de nos défunts au jour de leur trépas ? D'ailleurs, la reconnaissance ne nous fait-elle pas un devoir de prier chaque jour de notre vie pour ceux qui nous ont consacré chaque instant de leur existence.

Quand on prie pour les morts, on prouve qu'on les aime véritablement, et ces messes, ces prières pour nos défunts nous poussent à vivre plus chrétiennement, en nous rappelant sans cesse le terme final de toute vie humaine.

La cloche du Très Saint-Sacrement

La bénédiction de la cloche destinée à la chapelle de l'Adoration Perpétuelle du Très Saint Sacrement a eu lieu dimanche 3 novembre, à la Basilique.

La chapelle elle-même n'existe pas encore ; elle ne surgira de terre qu'au printemps prochain. Mais la démonstration de dimanche prouve jusqu'à l'évidence qu'elle répond à un désir général. Tout le monde a compris que la cloche n'était qu'un signe de ralliement autour d'une œuvre qui domine toutes les œuvres, dans le domaine des choses religieuses et spirituelles.

Aussi quel concours et quel enthousiasme ! Une armée de parrains et de marraines, représentant tous les rangs de la société, remplissait le bas-chœur et une partie de la grande nef, ayant à sa tête le Gouverneur et Madame Chapleau, le Maire de Québec, des Sénateurs, d'anciens Ministres, tous les Juges de la ville, les membres du Gouvernement de la Province, des Conseillers législatifs, des Députés, des Membres du Conseil Municipal, etc. etc. Une foule compacte encombrait les nefs et les galeries de la vaste église. On peut dire que tout Québec était là. Jamais pareil honneur n'a été fait à une cloche. Jamais non plus cloche d'église n'a eu une signification plus noble, une destination plus haute.

On a donné à cette cloche des noms qui lui conviennent admirablement : François Antoine Marie Mère du Très Saint-Sacrement. Elle fait résonner tous ces beaux noms : Celui du Séraphique saint François, le fondateur de l'Ordre religieux sur lequel est greffé l'Institut des Sœurs Franciscaines, celui d'un autre illustre Franciscain, le grand Thaumaturge Antoine de Padoue, si bien appelé le *Saint du jour*, celui de la sainte Vierge, particulièrement cher aux Sœurs Franciscaines, puisqu'elles s'intitulent *Missionnaires de Marie*, enfin le nom adorable du Très Saint-Sacrement, que la nouvelle cloche est destinée à faire honorer par dessus tout dans ce temple qui lui est consacré.

Les meilleurs artistes de Québec s'étaient donné rendez-vous à cette fête unique en son genre. Aussi la partie musicale était exquise.

Le sermon, fait par le Très Révérend Père Allard, Recteur

de Sainte-Anne de Beupré, mériterait une longue mention. Nous n'avons que le temps et l'espace nécessaire pour dire que l'éloquent religieux a parfaitement saisi la note juste. Il se trouvait en face d'une manifestation eucharistique des plus imposantes. Il en a saisi de suite toute la portée. Elevant le sujet à sa hauteur véritable, sa parole chaude, vibrante, pleine d'à propos et d'actualité, a imprimé à la cérémonie le cachet qui lui convenait et s'est faite l'écho fidèle des sentiments de l'immense auditoire.

En résumé, cette fête religieuse restera l'une des plus belles et des plus imposantes que l'on puisse voir. Elle produira ses fruits. On peut dire dès maintenant que le vœu si cher au cœur de Mgr l'Administrateur, l'érection, sur les hauteurs mêmes de sa ville épiscopale, d'une église convenable pour l'Adoration Perpétuelle du Très Saint-Sacrement, a reçu, dimanche, dans la Basilique de Québec, un magnifique commencement d'exécution qui fait augurer pour un temps peu éloigné le succès définitif complet.

L'HOTEL-DIEU DU SACRÉ-CŒUR DE JÉSUS DE QUÉBEC

ET

LES COMMUNAUTÉS HOSPITALIÈRES

VIII

Le règlement

Dieu est l'ordre par essence, tout ce qu'il a créé devait toujours exister et se mouvoir dans un ordre parfait, et c'est cet ordre en toutes choses qui élève l'âme et la conduit à Dieu.
Ordo ducit ad Deum.

Le péché seul, en entrant dans le monde, est venu troubler cette harmonie générale et produire le désordre, fruit amer de l'arbre de la science du bien et du mal auquel voulurent goûter nos premiers parents, malgré la défense de leur Créateur. Aussi le divin Réparateur de cette désobéissance, après avoir donné d'abord lui-même l'exemple de l'obéissance la plus parfaite, a voulu fonder son Église sur la base inébranlable de l'obéissance

et lui donner une organisation telle que tous ses enfants puissent s'y soumettre et lui obéir. — " Si, quelqu'un n'écoute pas l'Église, dit-il, qu'il soit à vos yeux comme un payen et un publicain. *Si Ecclesiam non audivit sicut tibi sicut ethnicus et publicanus.* " Et ce qui est plus fort encore : " Celui qui vous écoute m'écoute, et celui qui vous méprise me méprise. *Qui vos audit me audit, et qui vos spernit me spernit.* "

Et depuis 19 siècles tous ceux qui ont voulu se sauver, et tous ceux qui le voudront jusqu'à la fin des siècles, ont obéi ou devront obéir au chef infaillible de cette Église, auquel Jésus-Christ a donné les clefs du royaume des cieux.

Un jeune homme vint un jour demander à Notre-Seigneur ce qu'il fallait faire pour avoir la vie éternelle. — Et Notre-Seigneur lui dit : " Observez les commandements ; *Serva mandata.* " Et l'Église, par la voix de son chef visible ne cesse de répéter les mêmes paroles : " observez les commandements, obéissez à ceux qui sont préposés pour vous conduire " car " l'obéissance vaut mieux que le sacrifice, " et aussi quelle puissance d'action cette obéissance de tous ne donne-t-elle point à l'Église catholique ! De même, ce qui fait la force et assure l'avenir des ordres religieux et des communautés, c'est l'obéissance à la règle. Tout est là, car la règle approuvée par l'Église est un guide sage et sûr.

C'est à l'observation stricte et rigoureuse de leur règle que les religieux et les religieuses doivent s'appliquer habituellement et on peut dire que cette occupation ne leur laisse aucun instant libre pour autre chose, et comme il est dit que celui qui vit pour la règle vit pour Dieu, *qui regulæ vivit Deo vivit*, les religieux et les religieuses peuvent donc se rendre le témoignage que toute leur vie est pour Dieu, s'ils observent bien leur règle. Quelle fructueuse existence pour l'éternité !

Lorsque j'étais à Rome, pendant le concile du Vatican, Louis Veuillot, qui était lui-même à Rome alors, remarquant le sable jaune du Tibre, que la municipalité de la ville avait semé, suivant l'usage, dans les rues par lesquelles le Pape Pie IX devait passer, dit à ceux qui l'accompagnaient : " Voyez-vous ce chemin tout tracé, il n'y a que le Pape qui sait bien où il va. " — Il en est de même des religieux et des religieuses, ils savent où ils vont ; car leur règlement est pour eux comme le sable répandu sur la route du Pape, il leur indique le chemin.

et ils n'ont qu'à le suivre pour arriver sûrement au terme de leur voyage . . . à Dieu. *Ordo ducit ad Deum*, l'ordre conduit à Dieu.

Pour bien juger une personne, une famille, une communauté, une société quelconque, il ne faut pas se contenter de prendre connaissance de quelque circonstance particulière de leur existence; mais il faut les étudier et les suivre dans le détail de leur vie intime et privée. Il est donc certain qu'un des meilleurs moyens de faire apprécier, suivant leur mérite, nos Religieuses Hospitalières de la Miséricorde de Jésus, c'est de faire connaître, au moins en partie, le règlement que suivent dans l'archidiocèse les quatre maisons de l'Institut. Sauf quelques petits changements nécessités par la variété des œuvres de charité qu'on y pratique, la règle est la même et est conforme aux Constitutions (1).

Voici maintenant un abrégé de l'horaire du règlement de la journée d'une religieuse à l'Hôpital du Sacré-Cœur de Jésus :

4 hrs — Le réveil.

4½ hrs — L'oraison pendant une heure.

5½ hrs — Récitation des Petites Heures suivie du chapelet

6 hrs — La messe.

Après la messe et l'action de grâces, le déjeuner.

Puis la cloche intérieure annonce le service des pauvres, c'est-à-dire, que toutes les religieuses disponibles vont, en ordre de deux par deux, se réunir dans une des salles de l'hôpital où elles font une courte prière, puis se séparent pour aller servir le déjeuner aux pauvres, faire les lits, balayer les planchers. Et à un nouveau signal de la cloche, chacune d'elles va travailler dans son office, ou demeure dans une des salles si c'est là son office.

9 hrs — Lecture de piété pendant une demi-heure.

11 et 11½ hrs — Service du dîner des pauvres.

11¾ hrs — Examen particulier au chœur.

Midi — Dîner, suivi de la récréation jusqu'à deux heures.

2½ hrs — Lecture de piété pendant une demi-heure.

3 hrs — Les vêpres, précédées et suivies de la méditation jusqu'à quatre heures.

(1) L'Hôtel-Dieu du Précieux Sang de Québec ne reçoit que les malades passants qu'on espère pouvoir guérir, ou auxquels il faut faire subir une opération. . . . A l'Hôpital-Général on ne reçoit que les vieilles personnes et les infirmes. A l'Hôpital du Sacré-Cœur on reçoit les enfants trouvés, les épileptiques, les vieilles personnes, les infirmes. . . . A l'Hôtel-Dieu de Lévis, les malades, les infirmes et les vieilles personnes.

5 hrs — Service du souper des pauvres.

5½ — Récitation de Matines et Laudes.

6 hrs. — Souper et récréation jusqu'à sept heures et trois quarts.

7¼ hrs — Au chœur, examen de conscience lecture du point d'oraison pour le lendemain. — Prière. — Chant de quelques couplets de cantiques. Les pauvres qui le peuvent, assistent à ces deux derniers exercices à la chapelle.

8¼ hrs — On se rend au dortoir.

9 hrs — Le coucher.

Ainsi donc, en résumé, les religieuses du Sacré-Cœur ont tous les jours, d'après leur règlement, environ sept heures d'exercices de piété et deux heures et demie de récréation pendant lesquelles, elles peuvent, il est vrai, converser, mais presque toujours en s'occupant à quelque chose d'utile ou de nécessaire ; excepté dans les récréations des jours, rares dans l'année, de grands congés. Il ne leur reste donc guère plus que six heures pour les travaux manuels auxquels elles se livrent en dehors du soin des malades.

Il va sans dire qu'il y a exception en partie, à l'ordre général ci-dessus indiqué, pour les dimanches et fêtes et aussi pour les religieuses occupées dans les salles, ou dans les offices qui ne peuvent être abandonnés sans de graves inconvénients. Ainsi, par exemple, deux religieuses veillent, chacune à leur tour, toutes les nuits et parcourent les salles des malades et les autres appartements de la maison lorsqu'il est à propos de le faire, et, par conséquent, ces religieuses sont obligées de prendre leur repos le lendemain.

Tout ceci regarde les sœurs de chœur surtout ; quant aux sœurs converses, n'étant point obligées à la récitation de l'office, ni de prendre soin des malades, il leur reste plus de temps pour vaquer aux travaux manuels dont elles sont chargées et qu'il est absolument nécessaire de faire.

Quelle que soit l'importance de la partie du règlement que la cloche appelle à remplir, toujours on laisse tout pour servir et veiller les malades qui requièrent des soins particuliers et assidus, surtout au moment de la mort, car les devoirs qu'impose la charité doivent l'emporter sur tous les autres devoirs à accomplir.

Quant au règlement qui regarde les malades dans les salles, il

est bien facile à observer, et on le fait adapter à leurs besoins. On doit comprendre que la règle générale a souvent des exceptions, pourvu que l'ordre y règne.

D'abord la religion préside à tout. La prière du matin et du soir, la messe pour ceux qui peuvent l'entendre, le chapelet, le rosaire même pour quelques personnes, la lecture de piété, le Chemin de la Croix, la visite au Saint-Sacrement. Puis le travail manuel pour ceux et celles qui peuvent faire quelque chose et se rendre utiles, voilà le partage de la journée. Et on sait que dans les hôpitaux, comme dans toutes les maisons tenues par des religieux ou des religieuses, la fréquentation des sacrements est loin d'être négligée.

Cette variété dans les exercices de la journée, ainsi que certains jours de fêtes religieuses ou profanes qui se présentent dans l'année, sont bien propres à faire régner le bonheur et le contentement et à chasser la sombre mélancolie que produirait l'oisiveté ou la répétition habituelle des mêmes occupations.

L'ABBÉ CHS. TRUDELLE,

Chaplain.

(A suivre.)

Mgr McNeil.

Le nouveau Vicaire apostolique de la côte orientale de Terre-Neuve, Mgr McNeil, a reçu la consécration épiscopale, le 20 octobre dernier, dans la cathédrale d'Antigonish.

Mgr McNeil est né à Mabou, comté d'Inverness, N. E., le 21 novembre 1851. Son père était le seul écossais catholique de l'endroit. Sa mère était la sœur du juge Meagher, de la Cour suprême de la Nouvelle-Écosse. Après avoir fréquenté l'école de son district, il apprit, à 15 ans, le métier de forgeron dans la forge de son père. Au bout de trois ans, il manifesta le désir de s'instruire et, en 1879, il entra au collège d'Antigonish, où il se distingua surtout dans les mathématiques. Il fit l'école un an à Black Avon, et l'année suivante il partait pour Rome où, le 12 avril 1879, il fut ordonné prêtre dans la basilique de Saint Jean de Latran, par le cardinal Patrizi. En revenant de Rome, il étudia un an à Marseille les hautes mathématiques et l'astronomie, et en 1880, il revenait à la Nouvelle-Écosse et en-

trait au collège de Saint-François-Xavier, dont il devient le Supérieur quelques années après. En 1891 il fonda le journal *Aurora*, qu'il rédigea plusieurs années, et plus tard il fut le rédacteur du *Casket*, qui est encore plein de vie.

En 1882, Mgr McNeil fut nommé curé d'Arichat Ouest, puis d'Escousse, où il était encore à l'époque de sa nomination.

Le nouveau prélat parle le français avec une grande facilité, ce qui lui sera d'un grand secours dans son vicariat de Terre-neuve, qui comprend la côte française de l'île. La population catholique de son vicariat compte 6 500 âmes, 6 prêtres, 34 églises, 69 missions, 2 couvents, 20 écoles paroissiales, fréquentées par 600 élèves, et quatre ecclésiastiques.

Mgr McNeil succède à Mgr Howley, transféré à l'évêché de Terre-neuve il y a dix mois.

La bataille de Chateauguay.

Au mois d'octobre 1813, le général américain Hampton, à la tête de 7 000 hommes, se mit en mouvement pour marcher sur Montréal. Immédiatement, le colonel de Salaberry se porta à sa rencontre avec 300 canadiens, remonta la rivière Chateauguay et campa dans une excellente position, coupée de ravins, sur le passage de l'ennemi. Il y établit quatre lignes de défense, au moyen d'abattis d'arbres : les trois premières étaient à deux cents pas l'une de l'autre ; la quatrième, placée à un demi mille en arrière, aboutissait à un gué qu'il fallait défendre à tout prix. Ces barricades, qui avaient l'avantage de suppléer à l'infériorité numérique des Canadiens, étaient à peine terminées, lorsque Hampton parut, le 26 octobre. Au moment de l'engagement, un officier américain, une espèce de Goliath, s'avança entre les deux armées prêtes à en venir aux mains, et cria en français : " Braves Canadiens, rendez-vous, nous ne voulons pas vous faire de mal. " Un coup de fusil, qui le coucha par terre, fut la réponse à cette invitation, et le commencement de la bataille. On combattit des deux côtés avec acharnement. Mais les Américains ne purent entamer les abattis d'arbres, derrière lesquels de Salaberry s'était retranché avec ses braves ; et, après quatre heures d'une lutte très vive, Hampton fut contraint de battre en retraite. Ainsi, 300 Canadiens triom-

phèrent de 7 000 hommes. La victoire de Chateauguay eut toutes les conséquences d'une grande bataille et mit fin à la campagne de 1813.

Ce brillant fait d'armes est dû aux Canadiens seuls, et au colonel de Salaberry en particulier.

HISTORIQUE DES PAROISSES DE L'ARCHIDIOCÈSE DE QUÉBEC

Saint-Benoît Labre

La paroisse de Saint-Benoît Labre est formée de parties détachées des quatre paroisses voisines : Saint-George, Saint-Honoré de Shenley, Saint-Victor de Tring, Saint-François.

Pourquoi cette paroisse a-t-elle été placée sous le patronage de saint Benoît Labre ? Nous ne voyons d'autre raison, que la dévotion particulière qu'avait pour ce Saint M. G. R. Fraser, fondateur et premier desservant de cette mission.

C'est le 24 septembre 1888, que la première mission a été donnée en cette paroisse par M. Fraser, curé de Saint-Honoré de Shenley.

La chapelle, qui sert en même temps de presbytère, a été ouverte au culte le 9 octobre 1890.

L'érection canonique de Saint-Benoît Labre a eu lieu le 29 avril 1893, et l'érection civile le 26 août de la même année.

M. G.-R. Fraser a desservi cette mission de 1888 à 1892, et en septembre de la même année M. Th. Turcotte en était nommé premier curé.

Saint-Sébastien d'Aylmer.

Il nous semble que le canton d'Aylmer, dans le comté d'Ottawa, et le lac Aylmer, dans le comté de Wolfe, étaient suffisants pour commémorer le souvenir d'Aylmer, gouverneur-général du Canada de 1830 à 1835, et dont les exactions sur les Canadiens-Français ont déjà assez fait connaître le nom, sans l'imposer à un canton de la Beauce.

C'est Mgr Baillargeon qui a donné saint Sébastien pour patron au canton d'Aylmer. On ignore pourquoi.

Saint-Sébastien d'Aylmer a aussi été connu pendant quelque

temps sous le nom de Valletord qui, prononcé à l'anglaise, formait un si grossier calembour, qu'on a réussi à le faire disparaître.

La première chapelle de Saint-Sébastien a été construite en 1864. Elle sert aujourd'hui de presbytère.

L'église actuelle a été construite en 1889. Elle est en pierre de rang.

Les curés de Saint-Sébastien d'Aylmer ont été: MM. Charles Hallé, 1876-1886; Ls E. Nadeau, 1886-1890; P. M. Meunier, curé actuel.

PIERRE-GEORGES ROY

Le fléau de l'intempérance

D'après la statistique officielle du gouvernement d'Ottawa en 1888, la province de Québec a dépensé pour la boisson, dans cette année, \$5 46 par tête, hommes, femmes et enfants; ce qui donne \$32 72 par famille de six personnes en moyenne, et la somme de \$8 190 000 piastres pour la province de Québec, en évaluant approximativement sa population à 1 500 000 âmes.

Or, en allouant \$2 190 000 piastres pour la boisson réellement utile, il reste donc une somme de 6 000 000 de piastres dépensée inutilement et même criminellement.

Avec cette somme de 6 000 000 de piastres, on aurait pu fonder 150 paroisses nouvelles de 150 familles, à chacune desquelles on aurait donné \$20 000, et 10 000 pour la construction d'une chapelle et de ses dépendances. Ce fait seul pourrait suffire à expliquer la gêne et la misère de tant de familles et de jeunes gens forcés d'émigrer aux États-Unis.

La région des Trois-Rivières a contribué pour sa part à cette énorme dépense, pour 170 000 piastres environ

Nous avons cherché le montant dépensé par deux paroisses pour le même objet; l'une des plus grandes a payé à un seul marchand licencié, dans l'espace de 4 mois, \$4 000 piastres; et l'autre, encore peu avancée, a payé, en 14 mois à un seul aubergiste, une somme de \$6 000 piastres (1).

(1) Lettre pastorale de S. G. Mgr des Trois-Rivières, en date du 24 octobre dernier.

JOB (suite.)

En décrivant ce portrait de l'impie ruiné, privé de ses enfants, de sa tente, de son nom même, Baldad avait évidemment en vue le pauvre lépreux à qui Dieu avait tout enlevé, et que la mort allait coucher au tombeau. Job ne put s'empêcher d'exprimer l'indignation qui débordait de son âme: "Jusques à quand, s'écria-t-il, prendrez-vous plaisir à me tourmenter par vos discours? C'est la dixième fois au moins que vous me couvrez d'opprobres. Votre dureté à mon égard devrait vous faire rougir de honte. Vous persistez à tirer de mes humiliations un argument contre moi, eh bien! je persiste à vous déclarer que, si Dieu m'afflige et m'entoure d'un cercle de fléaux, ce n'est pas au nom de la justice."

De nouveau, pour apitoyer ses amis et les désarmer, il fit le tableau de sa misère. Dieu, dont il sollicite le jugement, lui a fermé toute issue en ce monde. Il l'a dépouillé de sa gloire, de la couronne qui ornait sa tête. Il l'a déraciné comme l'arbre condamné à périr. Les brigands ont envahi ses tentes, ses frères l'ont abandonné, ses serviteurs ont fui loin de lui. Sa chair n'est plus qu'une plaie sur un squelette desséché. "Ayez donc pitié de moi, s'écria-t-il alors, ayez pitié de moi, vous du moins qui êtes mes amis, car la main du Seigneur m'a frappé, Dieu me poursuit: n'est-ce point assez! Pourquoi me persécutez-vous de vos mauvais jugements?"

Après cet appel à la pitié comme à la justice de ses amis, Job s'arrêta un instant. Insensibles à ses supplications, ils gardèrent le silence. Alors, fort de sa conscience, il ne se contenta plus de prendre Dieu à témoin de son innocence. D'une voix solennelle il s'écria: "Plaise à Dieu que les paroles que je vais dire soient écrites et consignées dans un livre, ou gravées sur la pierre avec le ciseau, ou burinées avec un stylet de fer sur une lame de plomb!"

Les trois amis se demandaient quelles paroles dignes de l'immortalité allaient sortir des lèvres de cet homme frappé de Dieu. Sans doute des paroles de colère, de murmure ou de blasphème? Grande fut leur surprise en l'entendant s'écrier: "Je sais que mon Rédempteur est vivant, et qu'au dernier jour je sortirai du sein de la terre. Je vivrai de nouveau dans mon corps, et je verrai mon Dieu dans ma chair. Je le verrai, mes yeux le contempleront

et non un autre. Telle est l'espérance qui repose au plus profond de mon âme."

On pouvait croire que l'appel au jugement de Dieu aurait désarmé les amis de Job : l'avenir révélerait s'il était innocent ou coupable. Leur argument tiré de la justice de Dieu semblait crouler par sa base. En effet, puisque Dieu juge les hommes dans une autre vie pour les punir ou les récompenser selon leurs mérites, pourquoi serait-il tenu de traiter chacun ici-bas selon ses œuvres, bonnes ou mauvaises ?

Ces vérités incontestables n'en étaient pas moins, à ces premiers âges du monde, enveloppées d'une sombre obscurité.

De là l'accusation des amis de Job, accusation en apparence fondée : cet homme est un grand pécheur, puisque la malédiction de Dieu est tombée sur lui. De là aussi la grande tentation de Job qui, se sachant innocent, ne peut comprendre l'énigme de ses souffrances ; de là son insistance à supplier Dieu de le juger avant sa mort, afin de révéler à tous cette énigme et de faire éclater son innocence.

Les protestations du pauvre lépreux ne produisirent donc aucun effet sur des hommes qui, en présence du fait matériel de la souffrance, ne pouvaient l'expliquer que par le péché. Aussi ne tinrent-ils aucun compte de ce rendez-vous au tribunal du Souverain Juge, qu'ils regardaient comme le misérable subterfuge d'un homme aux abois. Sophar en revint à l'argument, selon lui capital, de la punition des méchants en ce monde, et entreprend de réfuter Job en posant ce principe que, depuis l'origine du monde, la prospérité de l'impie n'a jamais été que *passagère*.

"L'impie, dit-il, a beau s'élever jusqu'aux cieux, Dieu le balaye comme un vil fumier. Son bonheur s'évanouit comme un songe nocturne. Le méchant disparaît sans qu'on aperçoive même la place qu'il occupait. Ses fils traînent dans la misère ; les vices de sa jeunesse ont pénétré jusque dans ses os et dormiront avec lui dans la poussière. Il a savouré le mal, qui paraissait doux à son palais : il l'a fait descendre lentement dans son gosier, afin de jouir plus longtemps de sa suavité, et ce mal, comme un poison subtil, s'est insinué dans ses flancs. Il a sucé le venin de l'aspic ; il en mourra.

"Pour lui ne couleront plus les ruisseaux de lait et de miel. Tout le mal qu'il a fait lui sera rendu. En dépouillant les

pauvres, il a saccagé sa propre maison. Insatiable dans ses convoitises, il ne jouira point de l'objet de ses désirs. Rien ne lui restera, pas même un morceau de pain. Pour tout aliment Dieu déchainera contre lui le feu de sa colère. S'il échappe au glaive, l'arc l'atteindra. Les ténèbres l'envelopperont, un feu que nul mortel n'aura allumé, le dévorera. Il mourra seul dans sa tente, en proie à l'affliction. Le Ciel révélera ses crimes, et la terre s'élèvera contre lui. Sa famille sera extirpée jusque dans sa racine au jour de la colère de Dieu. Tel est le sort que le Seigneur destine au méchant, l'héritage qu'il lui promet."

La pensée du Juge suprême avait rendu Job plus calme. Voyant ses amis s'obstiner à soutenir un fait matériellement faux, il résolut de mettre à nu leur déraison. "Prêtez-moi votre attention, leur dit-il, vous rirez ensuite de mes discours, si bon vous semble. Voici le problème devant lequel je reste frémissant, et que je vous pose :

"Pourquoi les méchants vivent-ils ? pourquoi leur existence prolongée, leur prospérité toujours croissante ? Leur race se perpétue de leur vivant : ils ont autour d'eux une foule d'enfants et de petits-enfants, Une paix, que rien n'altère, qu'aucun fléau ne trouble, habite en leurs maisons. Leur bétail se multiplie, leurs fils bondissent joyeux dans la plaine, eux-mêmes marient leurs voix au son du tambour et de la lyre. Ils passent leur vie dans le plaisir et descendent au tombeau sans angoisse. Et cependant ces hommes n'ont cessé de dire à Dieu Retire-toi, nous ne marcherons point dans tes voies. Qu'est-ce que le Tout-Puissant pour que nous le servions, et quel intérêt avons-nous à le prier ? Sentiment exécrable, mais qui ne les empêche pas d'avoir tous les biens entre leurs mains.

"Ce bonheur est passager, dites-vous. — Combien en est-il dont la lampe s'éteigne au souffle de la colère divine, et dont la prospérité disparaît comme la poussière dans un tourbillon ?

"Dieu punira le père dans les enfants, ajouterez-vous peut-être. — Que ne le frappe-t-il lui-même ? Il verrait de ses yeux la ruine qu'il a méritée, et boirait à la coupe du châtiment. Que lui importe, après qu'il a disparu, l'effondrement de sa maison ?

"Auriez-vous la prétention d'enseigner au Dieu qui dirige le monde la manière de gouverner ? Or l'un meurt plein de santé, au comble de la richesse et du bonheur, l'autre dans

l'amertume et la privation. Ils dorment dans la même poussière également mangés par les vers. En vain vous vous indignez, en vain vous me demandez qu'on vous montre la maison du tyran et la tente de l'impie. Interrogez les voyageurs et ils vous répondront avec moi qu'au jour de la ruine le méchant est souvent épargné, il échappe à la vengeance de Dieu. Nul ne lui reproche ses crimes, nul ne lui rend le mal qu'il a fait. A la fin de sa carrière, on le porte au tombeau, sous le superbe mausolée qu'il a pris soin d'ériger. La terre du vallon lui sera légère, au milieu de ceux qui l'ont précédé et de ceux qui le suivront."

Il était difficile de contester plus longtemps sur un fait d'expérience journalière. Aussi Eliphaz, substituant le droit au fait, prétendit qu'on ne pouvait assigner d'autre cause aux malheurs de l'homme que la justice vindicative de Dieu.

Appuyé sur ce principe, non moins faux que les précédents, puisque Dieu afflige l'homme aussi bien par amour que par justice, Eliphaz ne craignait pas d'énumérer longuement les prétendus crimes pour lesquels Dieu l'avait frappé.

"Tu retenais injustement, lui dit-il, le salaire de tes frères, tu dépouillais les misérables, tu refusais un morceau de pain aux affamés, tu t'emparais par violence des terres de tes voisins, tu renvoyais les veuves sans secours, tu brisais les bras des orphelins. De là les filets qui t'entourent, le déluge de maux dans lequel tu es plongé.

"Tu t'imaginais sans doute que Dieu, élevé au plus haut des cieux, ne distingue rien au travers des nuages, et que tes œuvres passeraient inaperçues. Semblable à ces hommes pervers que le déluge engloutit, tu lui disais : "Retire-toi, je ne te crains pas," sans penser que tes biens venaient de lui. La ruine est venue, et les justes ont battu des mains, heureux de voir leur ennemi renversé et ta maison anéantie.

"Rentre donc en grâce avec Dieu, et tu retrouveras la paix. L'or et l'argent abonderont dans ta demeure, le Seigneur exaucera tes prières, et t'assistera dans les desseins que tu auras formés. Tu étais abaissé, et tu seras élevé, car il sauve ceux qui s'humilient."

(A suivre.)

Memento hebdomadaire

QUÉBEC. — Les Quarante-Heures auront lieu à la Congrégation de St-Roch, le 17 ; à St-Félix, le 19 ; à St-Jean Deschailions, le 21 ; à St-Séverin, le 23. — Nous avons reçu, il y a quelque temps, une brochure de 52 pages, intitulée: " Biographie généalogique de la famille Courtemanche, 1663-1893. " M. l'abbé J. I. Courtemanche, curé de St-Roch de Richelieu, est l'auteur de ce travail historique dont l'utilité n'a pas besoin d'être démontrée. Si tous les curés en faisaient autant !

NOUVELLE-ÉCOSSE. — Un congrès d'instituteurs tenu à Truro, et auquel assistait le premier ministre, a adopté unanimement la proposition suivante :

" Dans l'opinion du congrès, il semble désirable que le Conseil d'instruction publique de la province, autorise dans les écoles françaises, des livres de lectures et une grammaire en français afin de faciliter aux Acadiens l'étude de la langue anglaise. "

ÉTATS-UNIS. — Le grand séminaire de Saint-Paul a été inauguré solennellement le 4 du mois dernier. Mgr Satolli célébra la messe pontificale en présence de deux mille prêtres et de vingt mille fidèles. Son discours fut lu par le Dr O'Gorman de l'Université catholique.

Le séminaire est situé à quelques arpents de Saint-Paul, sur une ligne de tramway qui en rend l'accès facile. Il comprend six bâtiments complètement distincts. Le plus important fait face à la ville, il sert à l'habitation des professeurs. Dans deux autres sont logés les séminaristes, ayant chacun sa chambre à coucher et son cabinet de travail. Dans un quatrième bâtiment se voient les salles de cours. Un cinquième contient le réfectoire, les cuisines et l'appartement des domestiques. Le sixième n'est ni plus ni moins qu'un gymnase. Si cette grande œuvre est accomplie, c'est à la générosité d'un millionnaire protestant que l'Église en est redevable, M. Hill, président de la Compagnie des chemins de Fer du Nord.

Les frais de construction n'ont absorbé que 250 000 piastres, la moitié du capital donné, grâce au don fait par Mgr Ireland lui-même d'un vaste terrain à quelques pas de la chute Saint-Antoine.

Son Em. le cardinal Parocchi, protecteur de la Congrégation des Eudistes, vient d'adresser au R. P. Le Doré, Supérieur général de cette communauté, une fort belle lettre pour le féliciter de résister si courageusement à la loi d'abonnement et où il lui dit :

“ La petite, mais vaillante Congrégation des Eudistes, dont je suis fier d'être le protecteur, vient de me donner une nouvelle preuve de l'excellent esprit qui l'anime.

“ Vous ne vous faites sans doute aucune illusion sur le sort qui vous attend en suite de la résistance passive que vous allez opposer. Mais, pour défendre les droits et l'honneur de l'Eglise vous êtes prêts à tout. Dieu est plus fort que tout.

“ C'est par la persécution et le martyre qu'on arrive à la gloire dans le ciel et même au triomphe sur la terre.”

Voilà une lettre qui prouve que la résistance passive a, à Rome, d'éminents approbateurs.

Les cinq congrégations qui ont capitulé, sont celles de Saint-Lazare, de Saint-Sulpice, des Missions Étrangères, des Pères du Saint-Esprit et des Frères des Écoles Chrétiennes. Un journal juif, la *Lanterne*, dit à propos de cette capitulation : “ la soumission des congrégations prouve péremptoirement que si le Parlement voulait aller plus loin, il ne rencontrerait dans le pays aucune opposition réelle. ” — Les Pères de l'Assomption ont été sommés de payer leur droit d'accroissement, qui se monte à la bagatelle de 16.000 piastres. — Le Grand-Orient de France a élu comme président du conseil général de l'ordre franc-maçonnique M. Lucipia, président du conseil général de la Seine, ancien membre de la Commune et radical des plus avancés. M. Lucipia, qui représente aussi au conseil municipal le quartier des Enfants-Rouges, n'était guère connu que par le rôle qu'il joua pendant la Commune et sa responsabilité dans le meurtre des Dominicains d'Arcueil. Il fut élevé gratuitement au petit Séminaire d'Ancenis (Loire-Inférieure). Condamné à mort pour sa participation à la Commune, il dut sa grâce aux prières et aux instances d'un prêtre.